

M. JACKMAN: Dans des lignes appartenant à des particuliers.

M. POULIOT: Le montant qui figure dans les crédits cette année constitue en quelque sorte une subvention pour aider le National-Canadien à joindre les deux bouts.

M. COOPER: Oui, si subvention est bien le mot juste. C'est la contribution que verse le Dominion pour solder le déficit des Chemins de fer Nationaux.

M. POULIOT: C'est une aide, que vous l'appeliez une subvention ou une contribution, c'est la même chose, et ce montant ne vous est pas imputé.

M. COOPER: Non, le montant nous est donné.

M. POULIOT: C'est pour cette raison que nous devons être prudents et tout examiner minutieusement.

M. COOPER: Certainement. Nous espérons qu'il n'y aura aucun montant de cette nature l'an prochain.

M. ROSS: A la page 11 du rapport de 1939, sous la rubrique "Passif", et ensuite à la page 22 je relève une liste de 102 compagnies comportant un montant de \$282 millions, puis je constate dans le rapport de 1940 que le nombre des compagnies a été réduit de 6 à un total de 96 mais le montant a été porté à \$283 millions. Pourriez-vous expliquer cela? Il y a six compagnies de moins et un million de dollars de plus?

M. COOPER: Le montant en 1940 est inférieur à celui de 1939. Le total des émissions de capital-actions en 1939 s'établissait à \$214 millions et à la fin de 1940 la somme était de \$204 millions. Le nombre des compagnies a été réduit de six et le montant total de capital-actions de \$10 millions.

M. ROSS: Oui, cela est exact.

M. JACKMAN: Il y a à ce poste, dépréciation de \$18 millions. C'est le poste que vous avez établi depuis l'an dernier pour le matériel roulant?

M. COOPER: Non, tel que nous l'avons dit dans le rapport, nous accumulons une dépréciation sur le matériel roulant des lignes aux Etats-Unis depuis un certain nombre d'années, et nous avons une réserve de \$16,353,000 à la fin de 1939.

M. JACKMAN: Vous avez reporté ce montant.

M. COOPER: Seize millions de dollars.

M. JACKMAN: Vous avez augmenté ce montant de deux millions seulement l'an dernier.

M. COOPER: Oui, mais l'augmentation représente en premier lieu une créance de quelque \$11,600,000, moins les imputations de \$9,000,000 environ sur la réserve. Au cours de l'année, nous avons crédité la réserve d'une dépense de \$11,600,000 et nous l'avons débitée de la somme de \$9,000,000 représentant les retraits de propriétés. En sorte que la réserve s'est accrue de quelque \$2,600,000, et les \$16 millions que nous avions au commencement de l'année plus l'augmentation durant l'année donnent le chiffre de \$18 millions à la fin de l'année.

M. JACKMAN: J'ai compris l'an dernier que nous suivions le même principe relativement à la dépréciation du matériel roulant que la I.C.C. adopta quant aux chemins de fer américains, mais ce n'est que maintenant que nous adoptons la pratique américaine en ce qui concerne le matériel roulant au Canada?

M. COOPER: C'est vrai.

M. POULIOT: Savez-vous ce qui m'intrigue le plus dans ce bilan? Ce ne sont pas les \$2 milliards 800 millions, ce sont les 46 cents qui figurent de chaque côté du bilan.

Le PRÉSIDENT: La page 12.

M. JACKMAN: Relativement au fonds d'amortissement pour le matériel roulant, une partie des fonds que vous avez demandés au Parlement cette année servira à l'achat de matériel roulant, n'est-ce pas?

M. COOPER: Oui.